



Mon nouvel assureur a oublié de résilier mon contrat auprès de c

Par **Zine1986**, le **09/12/2018** à **08:53**

Bonjour,rrnrnJ'ai souscrit avec un nouvel assureur Eurofil Aviva deux mois avant l'échéance du contrat avec activé assurance. Ils m'ont dit que, vu la loi Hamon, on va prendre en charge la résiliation de votre contrat auprès de Active Assurance (par tél et par mail) sauf que mon nouvel assureur a oublié d'envoyer la lettre recommandé de résiliation.rrnrnSituation d'aujourd'hui : Active assurance me demande de payer la totalité de l'échéance annuelle de 600 € vu qu'ils ont rien reçu et ils m'ont même envoyé une lettre d'un huissier intrum. Quand j'ai appelé Aviva, ils m'ont dit que c'est un oubli de notre part et qu'il vont envoyer une lettre de résiliation à nouveau sauf que les deux mois sont dépassés et la conseillère me demande de rappeler Active assurance après une semaine pour voir avec eux la situation et payer la différence. Alors que c'est à eux de le faire pas à moi. rnrnJe voudrais bien un conseil s'il vous plaît : comment dois-je procéder ?rnrnMerci.

Par **chaber**, le **09/12/2018** à **09:56**

bonjourrrn[citation]Je me suis souscrit avec un nouveau assureur eurofil aviva deux mois avant l'échéance de contrat avec activé assurance[/citation]rnQuel type d'assurance? Seuls contrats automobile et habitation sont acceptésrrnrn[citation]Quand j'ai appelé aviva ils m'ont dit que c un oublié de notre part et qu'il vont envoyé une lettre de résiliation à nouveau [/citation]rrnrnIl faudra payer à votre ancien assureur les primes dues jusqu'à l'acceptation de la résiliation.rrnrnVotre assureur écervelé, qui devrait avoir un agenda dont l'achat passe dans les frais, doit repousser la date d'effet de son contrat

Par **Zine1986**, le **09/12/2018 à 14:58**

C'est une Assurance auto

Par **Zine1986**, le **09/12/2018 à 15:00**

Le problème mon ancien assureur me demande de payer la totalité de l'échéance soit 600 € et pour moi c'est somme énorme.

Par **chaber**, le **09/12/2018 à 15:06**

[citation]C'est une Assurance auto[/citation]donc loi Hamon bien applicablernrn[citation]Le problème mon ancien assureur me demande de payer la totalité de l'échéance soit 600€ et pour moi c'est somme énorme[/citation]normal. Il y aura remboursement obligatoire de la période non absorbée

Par **Zine1986**, le **09/12/2018 à 15:08**

Si je paye maintenant mon ancien assureur la somme de 600 est ce qu'il vont me rembourser après ou dois je réinscrire avec eux pour consommer l'année d'assurance que j'ai payé. Merci de m'aider

Par **Zine1986**, le **09/12/2018 à 15:09**

Même après que j'ai reçu la lettre de huissier interum ils peuvent me rembourser après

Par **Tisuisse**, le **10/12/2018 à 06:58**

Bonjour,rnrnMéfiez-vous d'Intxxx, c'est une officine de recouvrement, pas un huissier de justice.

Par **Zine1986**, le **10/12/2018 à 13:59**

Mais jusqu'à quand??? J'aimerais bien avoir une solution. La ils me disent si je vais payé après la résiliation pour non paiement je ne vais pas être remboursé